



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale
et de l'Enfance et de la Jeunesse



Dossier de presse

Bildungsbericht Luxemburg 2015

22 avril 2015

Contenu

I.	CONTEXTE ET OBJECTIFS DU BILDUNGSBERICHT	3
II.	CONSTATS CLÉS ET RECOMMANDATIONS DE L'UNIVERSITÉ.....	4
II.1.	ÉDUCATION ET INÉGALITÉS SOCIALES	4
II.2.	PLURILINGUISME.....	4
II.3.	REDOUBLEMENT	5
II.4.	DÉCISIONS D'ORIENTATION	5
II.5.	ÉDUCATION DE LA PETITE ENFANCE	6
III.	DIE POTENZIALE UNSERER SCHÜLER NUTZEN !	6
III.1.	QUALITATIV HOCHWERTIGE KINDERBETREUUNG AUF- UND AUSBAUEN	6
III.2.	HOHE SPRACHLICHE ANFORDERUNGEN MEISTERN	6
III.3.	ORIENTIERUNG POSITIV, GERECHT UND TRANSPARENT GESTALTEN	7
III.4.	UNTERSCHIEDLICHE SCHULEN FÜR UNTERSCHIEDLICHE SCHÜLER ZULASSEN	7
III.5.	DIE ELTERN ALS PARTNER GEWINNEN	7

La loi du 6 février 2009 portant sur le SCRIPT (Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques) prévoit qu'un rapport descriptif de la qualité du système éducatif soit élaboré tous les cinq ans par un groupe d'experts désignés par le ministre.

Le but est d'analyser sous différents angles le système éducatif public et de procéder à un état des lieux régulier qui servira de base objective aux débats sur l'école et aux décisions de politique scolaire.

L'élaboration du premier rapport a été confiée à l'Université du Luxembourg. Publié le 22 avril 2015 conjointement par l'Université et le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, le *Bildungsbericht 2015* se veut une étude pilote en vue de la publication d'un rapport scientifique tous les cinq ans.

Le *Bildungsbericht 2015* analyse et décrit l'offre d'éducation et de formation (notamment institutionnelle) dans le parcours tout au long de la vie : éducation de la petite enfance, formation scolaire, formation professionnelle et formation continue. Fondé sur une vaste étendue de données, le rapport fournit une analyse scientifique du cadre comme des résultats des processus éducatifs.

Le rapport comporte deux parties.

- tome 1 : *Édition spéciale des Chiffres clés de l'Éducation nationale*
Cette partie dresse le portrait chiffré (statistiques, données longitudinales et transversales, cartes thématiques) du système éducatif luxembourgeois : répartition des élèves dans les ordres d'enseignement, nationalités, langues, inégalités sociales, certifications, ressources,...
- tome 2 : *Analyse et constats*
Cette partie analyse les conditions de performance du système éducatif des points de vue pédagogique, sociologique, historique, linguistique et psycho-cognitif. Elle porte sur l'éducation de la petite enfance, l'enseignement fondamental, l'enseignement secondaire, les élèves à besoins spécifiques, l'offre de formation professionnelle et de formation continue ainsi que l'enseignement supérieur et les centres de recherche. Une synthèse en langues allemande, française et anglaise est proposée pour chaque chapitre.

Le *Bildungsbericht 2015* accorde une attention particulière aux thèmes du multilinguisme et de l'inégalité sociale, primordiaux dans le débat actuel et futur au Luxembourg.

II.1. Éducation et inégalités sociales

Les inégalités d'éducation sont une des principales caractéristiques de tout système éducatif. On entend par inégalités d'éducation le constat de disparités systématiques dans l'acquisition des compétences (résultats scolaires, parcours, certification etc.) selon des facteurs externes comme le milieu d'origine, le sexe de la personne, L'école luxembourgeoise est particulièrement vulnérable à ces inégalités, en raison notamment de la structure stratifiée (filières hiérarchisées) de l'enseignement secondaire.

À l'enseignement fondamental comme à l'enseignement secondaire, on constate des inégalités en fonction du statut socio-économique, du contexte migratoire et du sexe. Un milieu d'origine socialement défavorisé, un contexte migratoire et l'appartenance au sexe masculin peuvent être considérés comme « des facteurs de risque ». Le cumul de ces facteurs ne fait qu'amplifier les risques d'échec scolaire.

Après l'école fondamentale, les inégalités qui désavantagent les élèves ne parlant ni le luxembourgeois ni l'allemand à la maison persistent à l'enseignement secondaire, même si le français y gagne en importance.

Recommandations de l'Université :

- Un système éducatif de type moins stratifié (comportant moins de filières hiérarchisées ou facilitant le passage vers une filière plus exigeante) contribuerait à réduire les inégalités d'éducation.
- L'éducation de la petite enfance (crèches, éducation précoce) permet également de compenser des disparités liées au milieu d'origine de l'enfant.
- Une telle compensation reste possible même plus tard dans le parcours, comme le montre l'exemple de la Finlande, qui a recouru à l'enseignement en équipes multidisciplinaires pour mettre en place des mesures de remédiation ciblées.
- Il est primordial de motiver les « groupes à risque » à s'engager dans des voies de formation supérieures.
- Des systèmes de subsides, des frais d'inscription réduits et des actions de promotion ciblées aideront à promouvoir l'éducation des adultes à faible niveau d'instruction.

II.2. Plurilinguisme

L'ambition d'amener tous les élèves à un niveau de compétences « langue maternelle » en allemand et en français est certes louable, mais la réalité montre que cet objectif est rarement atteint. Un nombre important d'élèves n'atteint même pas le seuil minimal de compétences dans ces deux langues.

Recommandations de l'Université :

- Conformément aux propositions du *Cadre européen commun de référence pour les langues*, il faudrait reconnaître que chaque élève puisse légitimement présenter un profil linguistique différent, avec des compétences de production plus développées dans une langue et des compétences de compréhension plus développées dans une autre langue. Cette approche permettrait de valoriser les compétences effectivement acquises plutôt que de considérer la non-atteinte des objectifs comme une insuffisance ou un échec. Les profils linguistiques des élèves peuvent ainsi varier en fonction de l'ordre d'enseignement, du diplôme, de la spécialisation ou de la profession envisagée.
- Concernant les programmes, il est primordial d'élaborer un curriculum continu et cohérent intégrant l'ensemble des langues à travers les différentes étapes du parcours scolaire, pour éviter des ruptures. Une attention particulière revient dans ce contexte à l'instauration d'une collaboration plus étroite entre les acteurs des différents ordres d'enseignement.
- La formation initiale et continue des enseignants est un facteur décisif pour transformer l'enseignement en classe. La didactique du plurilinguisme doit faire partie de la formation des enseignants de toutes les matières.

II.3. Redoublement

Le redoublement est une mesure fréquemment utilisée au Luxembourg, soit pour réduire les écarts de performance entre élèves d'une même classe soit pour permettre à un élève qui n'a pas développé les compétences visées de rester dans le même ordre d'enseignement.

À l'enseignement secondaire et secondaire technique, la décision de promotion ou de redoublement ne dépend pas exclusivement de la performance scolaire proprement dite (note générale moyenne), mais également de la nationalité des élèves et du statut socio-économique. Par contre, on n'observe pas de disparité entre garçons et filles.

Concernant l'impact du redoublement sur les résultats scolaires, l'analyse montre que pendant la première année de redoublement, les élèves redoublants sont avantagés par rapport aux élèves qui l'année précédente avaient les mêmes performances scolaires, mais qui n'ont pas dû redoubler. Cet écart s'estompe cependant dès la deuxième année, prouvant ainsi que le redoublement n'a pas d'effet positif durable et qu'il ne constitue donc pas une mesure efficace pour la réussite scolaire.

II.4. Décisions d'orientation

Les notes scolaires et les résultats obtenus aux épreuves communes sont les facteurs déterminants pour la décision d'orientation de l'enseignement fondamental vers le lycée. Toutefois cette décision ne dépend pas uniquement des performances scolaires. Elle est également impactée par l'avis des parents, le statut socio-économique et le contexte migratoire : elle est donc sélective au niveau social.

Des études comparatives réalisées au Luxembourg montrent que la qualité des décisions d'orientation s'accroît avec l'amélioration des conditions dans lesquelles elles sont prises. Dans cette perspective, il convient notamment

- de rappeler aux enseignants leur responsabilité dans la décision d'orientation ;
- d'offrir aux enseignants des formations continues sur les modèles d'évaluation et les facteurs qui affectent la qualité de jugement ;
- de proposer des modèles d'évaluation optimisés qui prennent en compte les caractéristiques des élèves et intègrent ces caractéristiques dans le processus de décision.

II.5. Éducation de la petite enfance

La prise en charge des jeunes enfants dans des structures d'accueil a connu une évolution sans pareil au cours de ces dernières années.

L'introduction du chèque-service accueil il y a cinq ans a donné lieu à une extension importante des structures d'accueil dans les secteurs conventionnés comme privé (commercial). Le volume d'heures de prise en charge a pratiquement triplé au cours de cette période.

On constate toutefois des différences selon les secteurs. D'une part, le secteur non-conventionné (commercial) a particulièrement évolué en quadruplant son volume d'heures. D'autre part, l'expansion varie en fonction de l'âge des enfants. L'accueil en journée concerne toujours en grande partie les enfants scolarisés, mais le nombre de places pour les enfants de 0 à 3 ans a connu une croissance supérieure à la moyenne. Aujourd'hui, pratiquement deux tiers des places d'accueil sont offertes dans des crèches privées, auxquelles s'ajoute l'encadrement assuré par les assistants parentaux. La garde extra-familiale des enfants est donc essentiellement entre les mains du secteur privé.

Au cours des 15 dernières années, l'accueil des enfants est devenu une priorité de la politique sociale au Luxembourg, voire un instrument de politique économique et sociale. Le changement structurel qui s'est opéré ces dernières années place le Luxembourg face à de nouveaux défis, dont notamment

- la prédominance du secteur privé à but lucratif dans l'éducation de la petite enfance, et
- le développement langagier dans le contexte plurilingue de la société luxembourgeoise, touchant au même titre des questions d'identité, d'éducation et de politique sociale.

III. DIE POTENZIALE UNSERER SCHÜLER NUTZEN !

Fünf Ansätze für mehr Chancengerechtigkeit im Luxemburger Schulsystem

III.1. Qualitativ hochwertige Kinderbetreuung auf- und ausbauen

Kinder aus sozial schwächeren Familien kommen seltener in den Genuss einer qualitativ hochwertigen Frühförderung. Mit dem Resultat, dass bereits im Vorschulalter große Differenzen in den Entwicklungen der Kinder festgestellt werden, die den weiteren Bildungsweg maßgeblich beeinflussen. In den kommenden Jahren werden deshalb höhere Qualitätskriterien im Kinderbetreuungsbereich angesetzt sowie eine Qualitätskontrolle umgesetzt werden. Dadurch soll ein flächendeckendes Angebot an hochwertiger Frühförderung garantiert werden.

III.2. Hohe sprachliche Anforderungen meistern

Schülerinnen und Schüler mit Migrationshintergrund scheitern im Luxemburger Schulsystem oftmals an den hohen Erwartungen im Deutschunterricht, während Schülerinnen und Schüler aus luxemburgischen Familien - vor allem im Gymnasium - mit den hohen Erwartungen im Französischunterricht zu kämpfen haben.

Aus diesem Grund werden die Kinder freien Zugang zu einer mehrsprachigen Frühförderung erhalten, um sie so früh wie möglich an die Mehrsprachigkeit der Luxemburger Gesellschaft heranzuführen und sie gezielter auf Mehrsprachigkeit in der Schule vorzubereiten.

Darüber hinaus wird der Sprachenunterricht vor allem in den ersten Jahren der Grundschule stärker kommunikativ ausgerichtet werden. Der Sprachenunterricht in der Grundschule und der Sprachenunterricht im unteren Zyklus der Sekundarschule werden aufeinander abgestimmt werden.

III.3. Orientierung positiv, gerecht und transparent gestalten

Was den Übergang von der Grundschule zur Sekundarschule betrifft, so wird das Ministerium bis zum Ende des Schuljahres eine Reform der aktuellen Orientierungsprozeduren vorlegen.

Mit der Umsetzung des Gesetzes zur *Maison de l'orientation* im Laufe des Jahres 2017 wird sich jede Sekundarschule ein eigenes Orientierungskonzept geben müssen, das sich mindestens über den unteren Zyklus erstreckt.

III.4. Unterschiedliche Schulen für unterschiedliche Schüler zulassen

Um der großen Heterogenität an Schülerprofilen gerecht werden zu können, wird das schulische Angebot kontinuierlich diversifiziert. Unter anderem mit der Schaffung einer öffentlichen Europaschule oder dem Ausbau des Angebots an Englischklassen wird das Spektrum an sprachenspezifischen Möglichkeiten im Luxemburger Schulsystem erweitert.

Mehr pädagogische Autonomie soll es den Luxemburger Schulen darüber hinaus ermöglichen, ihr Profil zu schärfen und so besser auf die Bedürfnisse der eigenen Schülerschaft eingehen zu können.

III.5. Die Eltern als Partner gewinnen

Schulischer Erfolg führt nur über gemeinsame Anstrengungen von Schule und Familie.

Auf allen Ebenen wird die Elternarbeit deshalb ausgebaut werden. Im Bereich der Kinderbetreuung soll der Austausch mit den Eltern gefördert werden. In der Sekundarschule wird eine nationale Elternvertretung eingesetzt werden. Auch bei Schülerinnen und Schülern mit schulischen Schwierigkeiten sollen die Eltern stärker eingebunden werden.